

Mr Daniel CLAEYS  
25 ter route de Chalmaison  
77157 - EVERLY

Le 8 Décembre 2011

Monsieur le Président  
Chambre Nationale de la Batellerie  
43 rue de la Brèche aux Loups  
75012 PARIS

Mr le Président,

Par la présente lettre, je vous présente ma démission du conseil d'administration de la CNBA et de mon mandat de 1<sup>er</sup> vice Président. Ma décision est motivée par les raisons suivantes :

- 1- Lors des élections de 2009, la présentation en nombre de candidats issus de notre syndicat La Glissoire était motivée par les critiques acerbes de nombreux bateliers qui contestaient la « mollesse » de la Chambre, et ne disposaient d'aucune information sur ce qui se faisait.
- 2- A l'issue des premières réunions qui ont suivi l'élection, malgré les débats houleux et la mise en cause de vos méthodes de travail, nous avons finalement accepté de vous accorder notre soutien avec l'idée que vous alliez tenir compte des critiques qui avaient été faites. Cette décision s'est soldée par la démission de trois administrateurs de notre liste qui estimaient qu'il était inutile de vous accorder la moindre confiance. Les autres ont décidé de vous observer pendant 2 ans.
- 3- Très rapidement, il a fallu se rendre à l'évidence que votre volonté était de maintenir vos pratiques anciennes. C'est ainsi que vous avez tenu le rapport de la cour des comptes dans la confidentialité et refusé de le porter à la connaissance des bateliers, ressortissants de la CNBA, alors qu'il concluait que les services rendus aux bateliers étaient sans commune mesure avec le prix qu'ils payaient. Un Président ambitieux pour la profession se serait investi dans un débat ouvert avec ses ressortissants pour tirer tous les enseignements des critiques de ce rapport et mettre en place les services demandés par les intéressés eux-mêmes.
- 4- Lorsque les administrateurs de la Glissoire vous ont proposé que soient mis en débat au CA une modification des statuts et du règlement intérieur, ainsi que les problèmes d'information et de formation, avec le recrutement de personnes affectées à ces tâches, vous avez refusé tout débat pour vous engager par la suite dans le recrutement d'employés presque en catimini, sans même associer votre CA à l'élaboration d'un plan de formation et de communication.
- 5- Pendant la grève d'Avril et Mai 2010, on n'a pas vu la moindre déclaration de votre part sur la gravité de la situation des bateliers : pire que ça, vous disiez à qui voulait l'entendre que cette grève était l'affaire des gros tonnages, tentant ainsi de diviser la profession et d'éloigner les freycinets que vous prétendez représenter en priorité : pourtant, quelques mois auparavant, vous n'avez pas davantage commenté ni regretté la perte du CIS qui était pourtant un coup très dur pour les Freycinets et lourd de conséquences pour toute la batellerie artisanale.
- 6- Suite à cette grève, a été mise en place la commission de refonte des contrats types pour laquelle vous avez décidé tout seul que ce seraient les Présidents de Région qui y participeraient : vous-même n'avez pas voulu « mouiller la chemise » dans des réunions où il faut souvent affronter l'administration et les donneurs d'ordre. Aujourd'hui, votre Secrétaire Général a confirmé au Secrétaire National de La Glissoire qu'il était hors de question pour vous d'intervenir dans les positions à prendre sur ce sujet, que vous ne feriez rien d'un courrier de proposition de la Glissoire : vous déportez la charge sur vos Présidents de région.
- 7- Le gouvernement lance maintenant l'opération « bateau du futur » dans des conditions de précipitation surprenante et inquiétante. Vous avez décidé de ne pas vous prononcer sur le sujet, considérant qu'il appartenait aux bateliers de savoir ce qu'ils avaient à faire : vous vous êtes contentés de faire figurer l'information dans une Newsletter (N° 11) et de conseiller aux bateliers de s'informer auprès de VNF. Votre Secrétaire Général nous a indiqué aujourd'hui que la CNBA n'entendait pas faire la moindre analyse sur un tel problème : cela veut dire que les bateliers financent chèrement une Chambre professionnelle à laquelle l'actuel Président donne la mission d'être la courroie de transmission de l'administration et se refuse à faire l'effort d'analyser les dispositifs proposés, d'en commenter les risques et les avantages, bref, de donner aux bateliers le maximum d'éléments pour prendre une position.
- 8- Sur le dossier concernant la mission parlementaire confiée au Député Pierre Cardo (qui traitait des mesures à envisager pour l'assainissement des navires de toutes natures fluviaux et maritimes,

des déchirages de bateaux vétustes et de leur remplacement) : vous n'avez à aucun moment rendu compte à votre CA de l'audition que vous avez eu le 8 Juin 2010, à laquelle vous avez déclaré qu'il n'y avait aucun besoin pour l'artisanat batelier. Ainsi, sur un point aussi important, vous vous permettez de classer l'affaire « sans suite » sans consulter ni informer quiconque alors qu'il s'agit de dossiers qui intéressent fondamentalement l'avenir de la Batellerie.

- 9- Enfin, lorsque La Glissoire vous fait la proposition en Novembre 2010 de proposer aux bateliers un projet de développement des voies navigables, vous n'avez jamais répondu ! Face à une nouvelle proposition en Septembre 2011 (de se mettre autour d'une table rapidement pour envisager de réfléchir à l'élaboration d'un schéma de développement des voies navigables en France et de faire évoluer les petits canaux) vous répondez 2 mois plus tard que vous trouvez l'idée intéressante et qu'elle sera « évoquée » dans une prochaine commission des infrastructures fin Novembre ou début décembre : aujourd'hui, rien de cela n'est encore fixé !

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres qui tiennent à votre comportement méprisant à l'égard de nombreux bateliers (ne serait-ce que de refuser maintes fois de prendre votre vice Président au téléphone), je suis contraint de noter que vous persévérez comme dans votre précédent mandat, à maintenir la CNBA dans la soumission au Ministère à et à VNF, et que vous créez en permanence les conditions pour vous éviter de prendre position et de faire des propositions sur l'avenir de la profession : vous accompagnez tranquillement le déclin de l'artisanat batelier au lieu d'être une force de proposition et un animateur du nécessaire débat avec les bateliers.

Vous maintenez par ailleurs votre CA dans un rôle d'examen des propositions de l'administration, et vous lui refusez tout débat de fond sur les problèmes posés.

Je ne vois aucun intérêt à continuer de perdre du temps dans une fonction administrative qui suppose, pour vous être agréable, de vous faire vœu d'allégeance, et je ne peux pas cautionner plus longtemps ce détournement du rôle de la CNBA, qui devrait être un outil aiguisé et offensif pour travailler à l'avenir de l'artisanat batelier. En 2009, nous avons espéré en vain que vous pourriez être un peu plus entreprenant pour le développement de la batellerie et de la voie d'eau, force est de constater que vous faites le maximum pour que les vrais problèmes ne soient pas abordés, et vous vous enfermez dans un comportement administratif stérile.

Je vous remercie d'enregistrer ma démission.

Daniel Claeys